

Ecrit par Echo du Mardi le 26 mai 2022

Buoux : Enedis fait un don pour la protection des oiseaux



À la suite d'un challenge collectif et sportif réalisé par les collaborateurs d'Enedis il y a quelques mois, Roland Dubois, directeur délégué d'Enedis Provence Alpes du Sud, a remis un chèque de 2000€ au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.

Chaque année, [Enedis Provence Alpes du Sud](#) démontre sa volonté de s'inscrire durablement dans les territoires et se mobilise pour une ou plusieurs œuvres solidaires à travers son programme 'Ensemble, motivé et en forme', lancé en partenariat avec [United Heroes](#), l'application pour faire du sport en entreprise.

Leur dernière action concerne le [Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage](#), basé à Buoux et géré par la [Ligue pour la protection des oiseaux \(LPO\) de la région Paca](#). En tout, les salariés enregistrés sur l'application United Heroes ont parcouru plus de 38 000km en un mois, ce qui équivaut à un peu plus de 3 allers-retours entre Paris et New-York. Suite à ce challenge sportif, Enedis a pu remettre un chèque de 2000€ à Loriane Aubinais, chargée du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.

Ecrit par Echo du Mardi le 26 mai 2022

Enedis pour la préservation de la biodiversité

Avec ses 1,4 millions de kilomètres de lignes électriques qui ne peuvent pas toujours être enfouies, Enedis tient à s'assurer de protéger et de respecter au maximum la faune et la flore aux abords de ses ouvrages et sites. Pour ce faire, la société mène de nombreuses actions tout au long de l'année, notamment dans le cadre de son projet '[Industriel et Humain 2020-2025](#)' dont l'une des principales ambitions est de faire d'Enedis un partenaire clé des territoires.

Le réseau moyenne tension d'Enedis est en partie aérien et peut présenter un risque de mortalité pour les oiseaux. Ainsi, l'entreprise a à cœur de construire des partenariats locaux avec des associations naturalistes comme la LPO avec laquelle l'entreprise a renouvelé sa convention pour 3 ans, mais aussi de continuer de présenter un travail engagé au sein des parcs régionaux et nationaux.



A l'occasion de cette remise de chèque, les équipes d'Enedis ont pu visiter le refuge et assister au lâcher d'un vautour qui ne nécessitait plus de soin. ©DR

V.A.